



Contre la loi Travail

Soutenons et étendons les grèves !

Face à la surdité du gouvernement, des grèves reconductibles ont été enclenchées dans différents secteurs. Elles démontrent que ce sont les travailleurs qui font tourner l'économie et que notre force potentielle est énorme.

Les routiers qui ont entamé leur grève la semaine dernière ont participé à des blocages de zones industrielles, rejoints par des salariés de différentes usines. Dans les raffineries, le mouvement de grève s'est étendu en début de semaine à 6 raffineries sur 8 en France. Les dockers aussi entrent dans l'action. Des appels à la grève contre la déclinaison de la loi Travail pour les cheminots sont également lancés.

Les salariés entrés en lutte prolongée contre la loi Travail doivent être soutenus mais la question de l'extension des grèves à l'ensemble de l'économie doit également être débattue dans tous les lieux de travail, en particulier dans l'automobile où les patrons de Renault et PSA préparent leurs nouveaux accords de compétitivité, que la loi El Khomri faciliterait grandement.

Ceux qui font tourner l'économie peuvent... la bloquer !

Le gouvernement, le patronat et les médias critiquent le « raidissement » des salariés qui entrent en grève reconductible contre la loi Travail. Depuis la semaine dernière et les premiers impacts des grèves sur la production, ils font mine de découvrir que, si l'économie tourne, c'est grâce aux millions de salariés dont le gouvernement voudrait détruire les droits.

Avec 6 raffineries sur les 8 en France touchées par des grèves, c'est en effet l'approvisionnement en carburant du

pays qui est menacé. D'autant plus que le personnel du terminal pétrolier du port du Havre (40% des importations françaises) a voté la grève ce lundi... à 95%.

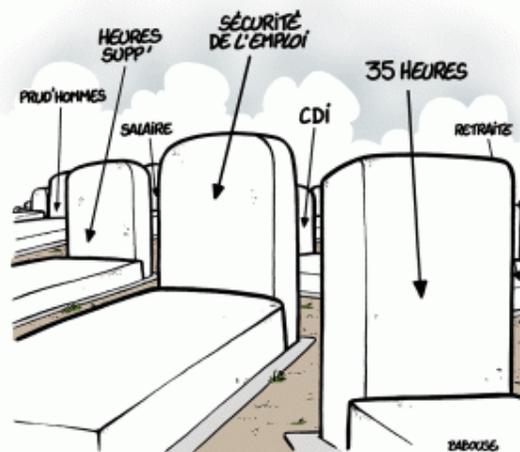
A Grandpuits, raffinerie de Seine-et-Marne, l'arrêt total de la production pour 4 jours a également été voté hier.

Le premier ministre M. Valls a osé dénoncer le chantage que représenterait ces grèves alors que la loi El Khomri institutionnalise le référendum-chantage que les patrons ont déjà utilisé à Smart-Hambach par exemple (« vous acceptez de travailler 39h sans augmentation de salaires, sinon, on ferme l'usine »). Remettre en cause le droit de grève, c'est dans ses cordes mais dénoncer les chantages patronaux, c'est hors de question pour lui !

Dernière minute :

Suite à l'intervention violente des CRS ce matin pour lever un barrage d'un dépôt de carburant à Fos-sur-Mer, les deux raffineries qui n'étaient pas encore en grève ont décidé ce matin de rejoindre le mouvement en signe de solidarité. Les 8 raffineries sont donc maintenant touchées par les grèves.

**LOI TRAVAIL: LE GOUVERNEMENT A DÉSA
FAIT BIEN TROP DE CONCESSIONS**



La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 26 Mai 2016 (appel couvrant la journée) pour le retrait de la loi Travail en participant à la :

Manifestation à Paris départ 14h Place de la Bastille vers Place de la Nation

RDV devant le CE de Lardy à 12h45

Inscription au transport collectif en bas de la cantine dès aujourd'hui (Participation 5 euros)

UGICT Ingénierie Lardy

Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens



Soutenons ces grèves et travaillons à leur extension

La semaine dernière, des opérations de blocage de zones industrielles ont regroupé des salariés de différents secteurs. Ainsi, des salariés de Renault-Sandouville en grève ont bloqué, avec d'autres salariés d'entreprises de la région, la zone industrielle du port du Havre. La production de l'usine Renault a été arrêtée pendant 4 jours. Les médias nationaux n'ont évoqué cette action qu'en laissant la parole au représentant patronal de la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, qui appelait l'Etat à l'aide pour lever les barrages !

Ces actions faisant converger les noyaux les plus impliqués dans la lutte contre la loi Travail sont appelées à se multiplier, nous ferons circuler les informations que nous aurons concernant des actions dans la région.

En faisant grève et en manifestant jeudi 26 Mai, nous marquons notre détermination à lutter contre la loi El Khomri ainsi que notre soutien aux salariés entrés en grève reconductible. Ces grèves nous montrent que notre force en tant que travailleurs est réelle. Même dans l'ingénierie, un mouvement impliquant Renault et prestataires et bloquant des essais et des développements de plus en plus contraints dans le temps mettrait la direction dans l'embarras.

Car il ne suffira pas de grèves par procuration, seule la menace de l'extension des grèves pourra faire reculer ce gouvernement aux ordres du patronat. S'il n'y a que quelques secteurs de l'économie qui se mobilisent durablement, le gouvernement répondra par quelques concessions spécifiques pour tenter d'éteindre l'incendie. C'est donc l'extension de ces grèves qu'il faut discuter le plus largement possible. L'importance des attaques contenues dans la loi Travail le nécessite : facilitation des licenciements, inversion de la hiérarchie des normes, augmentation du temps de travail, baisse de la rémunération des heures supplémentaires, institutionnalisation du référendum-chantage à l'emploi,...

Nous savons que beaucoup de salariés sont en désaccord avec cette loi Travail. Que beaucoup en ont assez de vivre au quotidien les conséquences de politiques qui seront aggravées par cette loi. Des dizaines de salariés de Lardy se mobilisent en participant aux actions depuis plusieurs semaines. Nous invitons tous ceux qui hésitent encore à rentrer dans la lutte à franchir le pas, notre victoire est possible !

Alors, que nous soyons Renault ou prestataires, participons massivement à la grève de jeudi 26 Mai.

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 26 Mai (appel couvrant la journée) pour le retrait de la loi Travail.

Cet appel à la grève est un appel interprofessionnel qui couvre tous les salariés en France. Pour les prestataires, cela signifie que, même lorsqu'il n'y a pas d'appel d'une organisation syndicale dans votre entreprise, vous pouvez participer à la grève.

Routiers : comment le gouvernement tente d'éteindre l'incendie au cas par cas

Les routiers sont entrés en grève reconductible la semaine dernière, notamment parce qu'une disposition de la loi Travail risque d'impacter fortement leur salaire, dont la part constituée chaque mois par le paiement des heures supplémentaires à +25% est non négligeable. La loi El Khomri prévoit en effet que la baisse du paiement de ces heures supp' (à +10%) soit maintenant possible au niveau de l'entreprise au lieu de la branche. Une aubaine pour les patrons du secteur routier qui n'imaginaient pas pouvoir faire passer cette baisse au niveau de la branche (sous peine d'affronter un mouvement massif) mais espéraient bien pouvoir le faire petit à petit, entreprise par entreprise. Une parfaite illustration de la fameuse « *inversion de la hiérarchie des normes* » que nous dénonçons depuis maintenant 3 mois.

Devant la mobilisation des routiers, le gouvernement a fait mine de reculer en promettant par écrit que les routiers ne seraient finalement pas concernés par cette disposition. Avant même son application, la loi aurait donc déjà ses exceptions... Les syndicats de routiers continuent à appeler à la mobilisation car ce genre de promesses n'ayant pour objectif que de diviser les salariés, elle a toutes les chances de rester lettre morte si la pression des grévistes baisse.

Mais cette concession montre bien que le gouvernement est fébrile et n'a qu'une crainte : c'est que les grèves reconductibles donnent des idées à d'autres secteurs et s'étendent !